

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par un projet de règlement démolition d'immeubles.

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 4 octobre 2022, le conseil a adopté le projet de règlement de modification n° **PP-2022-26** et intitulé : « **Démolition d'immeubles** ».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **25 octobre 2022, à 17 h 45** à la salle du conseil sise au 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement d'urbanisme, soit :
 - Démolition d'immeubles.

Au cours de cette assemblée publique, il sera expliqué le projet de règlement et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer pourront alors le faire.

3. Le projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire des personnes habiles à voter.
4. Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement au bureau du directeur général et greffier-trésorier situé au 2199, boulevard Sainte-Sophie, à Sainte-Sophie. Le projet de règlement peut être consulté sur le site Web de la Municipalité en suivant ce lien : [Projet de règlement n° P-2022-26](#).

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 17 octobre 2022.



France Charlebois, OMA
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe